



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

20 décembre 2018

### **Ecole cantonale d'art du Valais**

#### **Nouvelles infrastructures à Sierre et intégration à la HES-SO Valais-Wallis**

**Le Conseil d'Etat prévoit la construction de nouveaux locaux à Sierre pour l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV). Cette dernière sera par ailleurs rattachée à la HES-SO Valais-Wallis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

L'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) manque actuellement d'espace. Ses locaux sont dispersés sur des sites différents et l'état de certains d'entre eux est jugé problématique. Ils n'offrent pas les conditions adéquates pour permettre à l'école d'envisager son développement. Le Conseil d'Etat a par conséquent pris la décision de réaliser de nouvelles infrastructures à Sierre.

Le projet doit encore être affiné, de même que son emplacement précis et le calendrier des travaux. L'objectif est de mettre à disposition dans les meilleurs délais des bâtiments adaptés pour les étudiants et élèves de l'ECAV.

Le Conseil d'Etat a également pris la décision d'intégrer l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) à la HES-SO Valais-Wallis dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, conformément au souhait des deux institutions.

Les activités des niveaux secondaire II et tertiaire seront conservées au sein de l'école. Les formations de niveau secondaire II (CFC et maturités professionnelles) seront directement rattachées au Service de la formation professionnelle (SFOP) avec lequel un nouveau mandat de prestations sera signé. Le soutien cantonal à la formation tertiaire (de type bachelor et master) et à la recherche dans le domaine des arts visuels sera désormais inclus dans le financement de la HES-SO Valais-Wallis. Le mandat de prestations entre la HES-SO Valais-Wallis et le Service des hautes écoles (SHE) sera adapté dans ce sens.

Les modalités de cette intégration seront réglées par convention entre la direction générale de la HES-SO Valais-Wallis, la direction de l'ECAV et la présidence du Conseil de fondation de l'ECAV avant le 31 décembre 2018.

#### **Personne de contact**

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation  
027 606 40 00

